



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FLT du 19 juin 2026

Lieu: Centre multifonctionnel CELO
476, Route de Thionville
L-5886 Hesperange

Début: 19h30

Fin: 21h00

50 clubs représentés, dont clubs ayant le droit de vote : 49

1. Bienvenue

La Présidente du TC Howald souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration de la FLT, aux représentants des clubs ainsi qu'aux invités présents. Dans son discours d'accueil, elle retrace brièvement l'histoire du TC Howald et rappelle que ce n'est pas la première fois que le club a le plaisir et l'honneur d'accueillir l'Assemblée Générale Ordinaire de la FLT. Elle exprime sa satisfaction de recevoir une nouvelle fois les représentants des clubs et les remercie de leur présence.

Dans son discours de bienvenue, le Président de la FLT, Claude Lamberty, remercie chaleureusement le TC Howald pour son accueil et le félicite à l'occasion de son 50 anniversaire. Il adresse également ses remerciements à la Commune pour l'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 ainsi qu'au Ministère des Sports pour son soutien constant envers la Fédération.

Le Président tient ensuite à remercier tout particulièrement le Directeur Général, dont l'engagement, la passion et le professionnalisme insufflent une nouvelle dynamique au sein de la FLT. Il exprime également sa reconnaissance envers le département administratif, qui veille à transformer les idées en projets concrets, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe technique et aux membres du Conseil d'Administration pour leur investissement quotidien. Il souligne que la professionnalisation de la Fédération ne peut porter ses fruits qu'en étroite collaboration avec le travail indispensable des nombreux bénévoles.

Claude Lamberty se réjouit que la FLT repose aujourd'hui sur trois disciplines solides, dynamiques et attractives : le tennis, le padel et le pickleball. Cette diversification constitue un atout majeur pour le développement futur de la Fédération.

En évoquant la récente rencontre de Coupe Davis organisée à la Coque, il souligne que cet événement illustre parfaitement les progrès accomplis au sein de la FLT. Il précise que le choix de la professionnalisation ne résulte pas d'un constat d'échec du passé. Au contraire, la Fédération s'appuie aujourd'hui sur les bases solides construites au fil des dernières années par les Conseils



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



d'Administration successifs. Toutefois, face à un environnement en constante évolution et à des attentes croissantes des clubs, des institutions nationales et des fédérations internationales, la professionnalisation est apparue comme une évolution naturelle et nécessaire afin d'offrir un service toujours plus performant.

En revenant sur les dix derniers mois depuis la dernière Assemblée Générale, le Président estime que les premiers résultats de cette évolution sont déjà visibles. Il met notamment l'accent sur le renforcement des échanges avec les clubs, qu'il qualifie de véritable cœur de la Fédération, là où vivent et se développent les différentes disciplines. C'est dans cette optique qu'a été lancé le projet « FLT Connect », destiné à intensifier les relations avec les clubs et à mieux répondre à leurs besoins.

Le Président souligne également que ce processus de professionnalisation se poursuit. Grâce au soutien du Ministère des Sports, la FLT a pu créer un poste administratif supplémentaire. L'arrivée prochaine d'un Directeur Administratif constitue une nouvelle étape importante dans le développement de la structure fédérale.

L'ensemble des projets et initiatives menés par la FLT poursuit un objectif commun : assurer le développement du tennis, du padel et du pickleball au Luxembourg.

Claude Lamberty met en évidence la croissance remarquable du padel et du pickleball. Il relève cependant que leur développement est aujourd'hui freiné par le manque d'infrastructures adaptées. Il encourage dès lors les clubs à poursuivre leurs efforts en collaboration avec leurs communes afin d'intégrer ces deux disciplines dans leur offre sportive.

Sur le plan financier, le Président indique que la Fédération bénéficie d'une situation saine, tout en rappelant que de nouveaux investissements seront indispensables pour poursuivre son développement. Il évoque notamment les projets de digitalisation, destinés à simplifier les processus administratifs, à faciliter le travail des clubs et à améliorer les services proposés aux membres.

Enfin, Claude Lamberty annonce avec une grande fierté l'arrivée de Gilles Muller, meilleur joueur luxembourgeois de tous les temps, au poste de Directeur Technique de la FLT. Il conclut son intervention en invitant l'ensemble des acteurs de la Fédération à poursuivre, ensemble, le développement du tennis, du padel et du pickleball, dans un esprit d'équipe et de collaboration.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000

+352 57 44 70-1

www.flt.lu

secretariat@flt.lu

www.facebook.com/fltennis

www.instagram.com/fedluxtennis



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 19/09/2025

Le procès-verbal est approuvé par acclamation.

3. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée

L'ordre de jour de l'Assemblée est approuvé par acclamation.

4. Désignation de deux scrutateurs

Tom Raths (TC Sandweiler) et Laurent Pfister (TC Belvaux) sont désignés comme scrutateurs.

5. Discussion et vote des rapports du Conseil d'Administration et des Commissions

Les responsables des différentes commissions présentent leurs rapports

- Tennis National : Tom Wirtz
- Padel : Jemp Felgen
- Pickleball : Benoit Quisquater
- Stratégies FLT : Lionel Ollinger

Tous les rapports sont approuvés par acclamation.

6. Discussion du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé et du bilan provisoire au 30 juin de l'exercice en cours

Markus Stegmann explique la situation financière en présentant le compte de profits et pertes.

7. Rapport des commissaires aux comptes

Chris Richartz informe l'Assemblée qu'aucun des trois commissaires aux comptes ne peut malheureusement être présent lors de cette Assemblée Générale.

Il précise que l'ensemble des documents nécessaires leur a été transmis en temps utile. Lors de la réunion prévue pour effectuer le contrôle des comptes, deux des trois commissaires n'ont toutefois pas pu être présents. Le troisième commissaire a procédé seul à la vérification des comptes en présence de Markus Stegman et n'a constaté aucune anomalie.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Sur cette base, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que la proposition de décharge ont été signés.

Chris Richartz demande dès lors à l'Assemblée l'autorisation de s'exprimer au nom des trois commissaires aux comptes. Il indique que ceux-ci estiment que Markus Stegman a accompli son mandat de manière irréprochable et recommandent à l'Assemblée d'accorder la décharge. L'Assemblée accepte cette procédure par acclamation.

8. Approbation du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé

Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par acclamation.

9. Décharge au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes

La décharge au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes est donnée par acclamation par l'Assemblée.

10. Admission et exclusion d'un club

L'Assemblée prend acte de la radiation du club Europadel de la liste des clubs affiliés.

Demande d'admission du club Luxembourg Tennis Club International a.s.b.l.

Pour cette demande le résultat des votes est le suivant :

Pour : 49

Contre : 0

Abstentions : 0

L'Assemblée est ensuite appelée à se prononcer sur la demande d'affiliation du nouveau club MWTA. Les représentants du TC Mertert-Wasserbillig profitent de la possibilité de prendre la parole et présentent le contexte de cette demande. Monsieur Barbedor, initiateur du projet de création du club MWTA, choisit de ne pas intervenir personnellement devant l'Assemblée.

Avant le vote, plusieurs représentants de clubs souhaitent obtenir des précisions. La première intervention émane d'un représentant du TC Howald, qui indique que son club considère cette demande avec beaucoup de réserve et ne peut dès lors pas soutenir l'admission du nouveau club, notamment au regard de l'absence d'infrastructures propres dont celui-ci dispose. Le représentant du TC Schiffange demande notamment quelles infrastructures seraient utilisées par le nouveau club et estime que les informations communiquées concernant le projet restent insuffisantes. Il indique, au nom de son club, qu'il ne soutiendra pas la demande d'affiliation.

Le Conseil d'Administration de la FLT informe l'Assemblée que le bourgmestre de la commune de Mertert a pris contact avec le Conseil d'Administration afin d'apporter des précisions concernant la



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000

question des infrastructures. Il a expliqué que le projet prévoit la création d'un club indépendant utilisant les installations du TC Mertert-Wasserbillig. Il a toutefois précisé qu'aucune infrastructure supplémentaire ne serait créée par la commune pour permettre l'accueil d'un second club sur son territoire. Le Conseil d'Administration rappelle qu'elle est, de manière générale, favorable au développement de nouveaux clubs et à l'augmentation du nombre de membres affiliés. Néanmoins, au vu des éléments recueillis, il ne peut émettre un avis favorable sur cette demande d'affiliation.

Au cours des échanges, plusieurs participants s'interrogent sur les motivations ayant conduit à la création du nouveau club. Monsieur Barbedor explique que sa démarche trouve son origine dans un désaccord avec le TC Mertert-Wasserbillig. Il indique notamment être en désaccord avec la politique sportive du club, qu'il estime accorder une place croissante à des joueurs allemands au détriment des joueurs luxembourgeois dans les équipes d'interclubs. À la suite de différents différends, il précise avoir été exclu du club, ce qui l'a conduit à la création d'un nouveau club.

À la suite de cette intervention, le Président du TC Bonnevoie estime que la situation relève avant tout d'un différend interne entre un membre et son club. Il souligne que la création d'un nouveau club ne constitue pas nécessairement une réponse appropriée à ce type de conflit et rappelle qu'un joueur qui ne partage plus le fonctionnement de son club peut également choisir de rejoindre une autre association.

Aucune autre intervention n'étant demandée, le Président met la demande d'affiliation du club MWTa au vote.

Résultat du vote :

- Pour : 0
- Contre : 43
- Abstentions : 6

La demande d'affiliation du club MWTa est dès lors rejetée.

11. Fixation de la cotisation annuelle et des redevances

Pas de changements pour 2026.

12. Approbation du projet de budget du prochain exercice

Le projet de budget est approuvé par acclamation.



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



13. Examen et vote de la proposition de modification des statuts de la FLT

La modification des statuts proposée par le Conseil d'Administration vise à introduire la fonction du Directeur Général de la FLT et à définir les actes qui lui peuvent être délégués par le Conseil d'Administration. Une réforme des statuts plus fondamentale est en élaboration.

La proposition de modification des statuts est approuvée par 49 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

14. Elections statutaires: Tribunal Fédéral

Tribunal Fédéral

Suite à la démission groupée des 7 membres du Tribunal Fédéral, ceci pour éviter la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire en septembre 2026 vu que leur mandat viendrait à échéance à cette date, 7 candidats (dont 6 qui faisaient déjà parti du Tribunal Fédéral démissionnaire) se sont présentés et ont été élus par acclamation.

Le Tribunal Fédéral se compose comme suit :

- Caroline Weber (Tennis Spora)
- Marc Roller (Tc Schuttrange)
- Alain Engelhardt (TC Howald)
- Laurent Pfister (TC Belvaux)
- Tom Rath (TC Sandweiler)
- Anne Schwartz (TC Arquebusiers)
- Philippe Hoffmann (TC Diekirch)

15. Fixation du lieu pour les finales des Championnats Interclubs

Le TC Arquebusiers, a posé sa candidature pour organiser les finales des Championnats Interclubs en 2027 et cette candidature est donc retenue

16. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

Seul le TC Schieren a posé une candidature et organisera l'Assemblée Générale en 2027.



emile weber
all about your journey



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



17. Divers

Rotary Esch-Bassin Minier Tennis Talent Präs :

Pour la première fois, le Rotary Esch Bassin Minier remet le Rotary Bassin-Minier Tennis Talent Präs, une distinction destinée à soutenir financièrement de jeunes talents du tennis luxembourgeois.

Le Président du Rotary Esch Bassin Minier, Paul Braquet, présente cette nouvelle initiative. Il explique que, dans le cadre de ses actions sociales, le Rotary club Esch Bassin Minier souhaitait soutenir une cause en faveur du sport et de la jeunesse. C'est ainsi qu'est née l'idée de créer un prix permettant d'accompagner financièrement deux jeunes joueurs luxembourgeois dans la réalisation de leur projet sportif. En collaboration avec Tom Wirtz, les différentes candidatures transmises à la FLT ont été examinées par un comité de sélection. Après une analyse des dossiers et des entretiens avec plusieurs candidats, un lauréat et une lauréate ont été sélectionnés.

Le prix est attribué à Onalee Wagner dans la catégorie féminine et à Gabriele Paolucci dans la catégorie masculine. En déplacement à Saint-Marin avec l'équipe luxembourgeoise de la Billie Jean King Cup, Onalee Wagner adresse un message vidéo de remerciement, tandis que Gabriele Paolucci exprime sa reconnaissance en personne devant l'Assemblée.

Le Président de la FLT, Claude Lamberty, remercie chaleureusement le Rotary Esch Bassin Minier pour cette initiative exemplaire et pour son engagement en faveur du développement des jeunes talents du tennis luxembourgeois.

Prise de Parole de Christian Pepin pour le TC Esch

Dans le cadre du point « Divers », Christian Pepin, représentant du TC Esch, intervient ensuite au sujet des aides financières accordées dans le cadre de l'organisation de tournois internationaux. Il fait part de la position de son club, qui estime que les subsides versés par l'ITF devraient être intégralement reversés aux clubs organisateurs. Il souligne que ces compétitions internationales offrent aux jeunes joueurs luxembourgeois, tels qu'Alex Knaff, Chris Rodesch ou Metti Reiter, l'opportunité d'acquérir leurs premiers points internationaux ainsi qu'une précieuse expérience au niveau international. Markus Stegman apporte une brève réponse à cette intervention (les subsides versés par l'ITF sont déjà reversés aux clubs organisateurs et la FLT donne des aides supplémentaires via le Development Fund) et aucune autre remarque n'est formulée sur ce sujet.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Prise de parole du TC Mondorf

Le TC Mondorf pose ensuite une question concernant les fortes chaleurs annoncées (« canicule ») et leur impact sur le déroulement des rencontres d'interclubs prévues le samedi. Les membres du Conseil d'Administration de la FLT apportent les précisions nécessaires et répondent aux interrogations du club.

Prise de parole du TC Roodt-Syre

Véronique Sinner du TC Roodt-Syre demande si la FLT peut, dans le cadre de la réorganisation du championnat interclubs prévue cet automne, veiller à ce que les clubs puissent inscrire autant d'équipes seniors dames que d'équipes seniors hommes, ce qui n'est actuellement pas le cas. Le CA de la FLT répond en précisant que le nombre d'équipes pouvant être inscrites aux championnats interclubs est actuellement lié à la capacité d'accueil des clubs, notamment au nombre de courts disponibles pour l'organisation des rencontres. Ils soulignent que la FLT se réjouit de l'intérêt croissant des clubs et de l'augmentation du nombre d'équipes souhaitant participer aux interclubs. Dans le cadre de la réorganisation du championnat prévue cet automne, cette question sera analysée en tenant compte à la fois des capacités des clubs et du nombre d'équipes inscrites, afin d'évaluer les possibilités d'adaptation du système.

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président Claude Lamberty clôture l'Assemblée en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement. Il renouvelle ses remerciements au TC Howald, à ses bénévoles ainsi qu'à l'ensemble des personnes ayant contribué à l'organisation de cette Assemblée Générale Ordinaire, avant d'inviter les participants à partager le verre de l'amitié et un moment convivial.

Claude Lamberty
Président de la FLT

Chris Richartz
Secrétaire Général de la FLT



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000